

Main-d'œuvre et Immigration, perfectionnement, mobilité de la main-d'œuvre et aide aux provinces: 340 millions; Anciens combattants: 109 millions; Affaires indiennes et Esquimaux (écoles, logement, santé et assistance sociale, pension et rentes): 229 millions. Grand total: \$7,722,661,107...

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Vous avez dit 14 milliards de dollars, tout à l'heure!

Une voix: Non! Je parlais du total.

M. Caouette: L'honorable député de Limoilou...

M. Duquet: Vous avez dit 14 milliards de dollars.

M. Caouette: Oui, 14 milliards de dollars, c'est le total. Mais oui, il s'agit du total. Je parle maintenant du gouvernement fédéral.

M. Duquet: Je dois dire à l'honorable député qu'il n'y a pas de député de Limoilou, je suis député de Québec-Est.

M. Caouette: Je parle du gouvernement fédéral. Si le député veut ajouter ce qui a trait au gouvernement provincial, c'est à peu près la même chose en ce qui a trait aux municipalités.

Pour faire le grand total, les dépenses générales pour l'année financière des provinces, se terminant le 31 mars 1972, s'élèvent à \$6,814,500,000.

M. Duquet: Oui, mais le 50 p. 100 est-il compris dans les dépenses du gouvernement fédéral?

M. Caouette: Non, il n'y est pas compris; il s'agit de dépenses de 50 p. 100 engagées par la province et 50 p. 100 par le gouvernement fédéral.

M. Duquet: Oui, par le gouvernement fédéral?

M. Caouette: Lorsque je dis ici...

Une voix: C'est tout calculé?

M. Caouette: Mais oui, il est enlevé; tout est calculé ici: la province paie par elle-même, et le gouvernement fédéral fournit le total de \$14,903,249,000. C'est ce qu'il en coûte actuellement pour la sécurité sociale au Canada.

Une voix: Cela comprend les municipalités?

M. Caouette: Oui, cela comprend les municipalités, les villes, comme Montréal, Québec et Rouyn-Noranda.

Monsieur l'Orateur, c'est un programme que nous proposons. On peut l'étudier; les économistes peuvent s'y vautrer à l'envi, s'ils le veulent, et calculer.

Maintenant, le point sur lequel j'insiste, c'est que nous devons, de toute nécessité, plier le système financier aux exigences physiques du pays, c'est-à-dire rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable! Cela, tout le monde le comprend facilement. Et nous avons déjà entendu M. Georges-Émile Lapalme, ancien chef des libéraux provinciaux, crier cela à tue-tête à la télévision et à la radio.

M. Duquet: Cela a coûté bien cher.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'adressais la parole, la semaine dernière, aux étudiants de trois universités de Montréal: l'Université McGill, l'Université Loyala et l'Université Sir George William. L'été dernier, ces étudiants se cherchaient des emplois, et le gouvernement, avec son

[M. Caouette.]

programme «Perspectives-Jeunesse», devait leur en procurer. Nous avons procuré des emplois à 400,000 jeunes Canadiens, grâce aux programmes du gouvernement, mais 900,000 étudiants n'ont pas réussi à s'en trouver au cours de l'été.

Je dis carrément aux jeunes: Si une guerre éclatait demain, tous et chacun trouveraient un emploi dans l'Armée canadienne. On les vêtirait, on les nourrirait, on les paierait même pour aller défendre la chrétienté et la civilisation. Commençons donc par respecter la chrétienté et la civilisation chez nous, au lieu de tripoter avec les financiers qui conçoivent des bills comme le bill C-259. Effectuons la réforme monétaire qui s'impose, en mettant l'argent au service de la personne humaine, et non pas la personne humaine au service de l'argent, comme c'est le cas présentement avec l'adoption du bill C-259.

[Traduction]

L'hon. Eric W. Kierans (Duvernay): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de m'exprimer au sujet du bill et de tirer parti de la déclaration du ministre des Finances (M. Benson) selon laquelle la complexité même du bill laisse à désirer, ce qui force incontestablement le gouvernement à prendre des mesures visant à amender le bill et à l'améliorer. J'aimerais attirer votre attention ce soir sur les mesures que le gouvernement devrait, à mon avis, améliorer aussitôt que possible.

M. Alkenbrack: Tout de suite!

L'hon. M. Kierans: A mon avis, ce bill renferme des éléments qui sont susceptibles de susciter d'autres problèmes pour la population du Canada et l'économie canadienne...

Des voix: Bravo!

M. Thompson: Mahoney, vous feriez bien de l'écouter.

M. Lefebvre: Écoutez, car un libéral peut vous apprendre quelque chose.

L'hon. M. Kierans: ... et ces articles du bill peuvent comprimer davantage l'économie canadienne, ce que personne ne veut. Ils peuvent finir par accroître l'emprise étrangère sur l'industrie canadienne, ce que personne ne veut...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Kierans: ... Ils peuvent également, par leur portée constante sur l'industrie extractive, compromettre sérieusement les efforts du gouvernement pour accroître l'emploi, le revenu et l'expansion nationale. Un bill sur l'impôt, surtout si on en parle comme d'un bill de réforme, déposé à la Chambre après dix années de travail ou d'une tâche qui dure depuis 1962, doit nécessairement constituer le noyau ou l'embryon d'une partie intégrante d'une politique économique globale. Ce genre de bill fiscal ne peut être formulé qu'après que la population en connaît les objectifs, l'orientation, les rapports avec la politique monétaire, la politique en matière de ressources, la politique commerciale et tous les autres éléments en cause. L'on ne pourrait s'attendre à rien de bon d'une loi sur l'impôt qui irait à l'encontre de la politique commerciale, ou d'une politique de l'industrie manufacturière qui irait à l'encontre d'une politique des ressources ou qui risquerait de lui nuire, ou l'inverse.

• (9.30 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je pense que tout le monde est d'accord à la Chambre sur la réduction de l'impôt des sociétés